

# KIDS UP LAUSANNE (KUL)

## Concept de mesures d'hygiène et de protection école de cirque.

Version 2.0

### Contenu du document

1. Généralités
2. Evaluation de risques et triages
3. Déplacement, arrivée, départ à/de Kids UP Lausanne
4. Infrastructures
5. Recommandations spécifiques à une discipline
6. Responsabilité de la mise en œuvre
7. Communication

## 1. Généralités

### 1.1 Situation initiale

Cette version 2.0 de notre concept de protection est revisitée suite à [l'assouplissement des mesures sanitaires](#) décidé par le Conseil Fédéral le 27 mai dernier, en conformité avec les [recommandations de Swiss Olympic](#), **à compter du 6 juin 2020**.

~~Version 1.0 : Nous mettons en place un protocole en conformité avec les [décisions du Conseil Fédéral](#), le plan de la [Fédération Suisse de Gymnastique](#) et celui de la [Fédération Suisse des Ecoles de Cirque](#). Toute personne (ou son représentant) participant au cours doit confirmer qu'elle adhère au concept de protection de manière solidaire et avec un degré élevé d'engagement personnel pour une responsabilité collective.~~

Les autorités compétentes peuvent interdire une activité sportive ou fermer une installation si ce concept est insuffisant.

Le nouveau concept de protection v 2.0 pour enfants, jeunes et adultes de KIDS UP LAUSANNE & CIRK UP sera applicable **à partir du 6 juin 2020**, après validation par le groupe de travail et approbation de la direction.

## 1.2 Objectifs généraux

L'objectif fondamental est le respect des règles édictées par l'OFSP.

Les 5 principes de base suivants figurent au centre du concept des **entraînements** au sein des clubs :

1. Pas de symptômes à l'entraînement ou durant les compétitions
2. Garder les distances (10 m<sup>2</sup> d'espace par personne, 2 mètres de distance **dès que possible**)
3. Respect des règles d'hygiène de l'OFSP
4. Listes de présence (traçage des contacts étroits)
5. Désignation d'une personne responsable

## 2. Evaluation de risques et triages

### 2.1 Symptômes

Les moniteurs ou les élèves présentant des symptômes de maladie restent à la maison, s'isolent et suivent les recommandations de l'OFSP.

La direction de KUL doit être informée immédiatement de la présence de symptômes de la maladie. Les formateurs confirmeront quotidiennement qu'ils ne souffrent pas de symptômes du COVID-19 à la Direction de la structure.

Les formateurs demandent confirmation aux élèves lors de leur accueil qu'ils ne souffrent pas de symptômes du COVID-19.

### 2.2 Groupes à risques

Les élèves et formateurs qui appartiennent aux groupes à risque conformément aux instructions de l'OFSP restent à la maison.

## 3. Déplacement, arrivée et départ à/de Kids Up Lausanne

### 3.1 Arrivée et départ à/de Kids Up Lausanne

- Les locaux de KUL sont situés à l'adresse suivante : Route Cantonale 102, 1024 Ecublens.
- Un parking est à disposition pour permettre l'accès en voiture ainsi que des places pour vélos.
- Nous recommandons aux membres d'éviter les transports en commun.
- Nous demandons aux participants d'arriver au plus tôt 5 minutes avant le début des cours, afin de limiter le nombre de personnes.
- Notre coin accueil restera fermé pour éviter tout risque de contamination dans nos locaux pouvant occasionner une mise en quarantaine de nos élèves et, in fine, de nos moniteurs. Les parents/accompagnants ne pourront donc pas attendre leur enfant dans nos locaux pendant le cours.
- Nous demandons en général aux enfants et accompagnants de quitter les lieux immédiatement après la fin des cours, afin de limiter le nombre de personnes présentes dans les locaux.

## 4. Infrastructure

### 4.1 Surfaces disponibles

- Nous disposons d'une surface de plus 550 m<sup>2</sup>. Il y a deux entrées, des vestiaires, un espace accueil, un espace pour les formateurs et trois salles de sport distinctes ainsi que des toilettes.

### 4.2 Vestiaires et WC

- Les toilettes restent à disposition et sont désinfectées au minimum deux fois par jour en conformité avec les normes en vigueur (port de masque et gants).
- Des serviettes en papier sont à disposition aux toilettes.

### 4.3 Accessibilité et organisation de l'infrastructure

**Les installations sont exclusivement réservées aux formateurs, aux élèves, aux employés et au personnel de nettoyage.**

### 4.4 Conditions d'espace / conditions de lieu de formation

- Les élèves doivent se laver ou se désinfecter les mains avant le cours et après le cours.
- La personne en charge du groupe contrôle le processus et interroge chaque personne sur son état de santé actuel.

### 4.5 Organisation des cours de KUL

- Les salles d'entraînement font respectivement 56 m<sup>2</sup>, 260 m<sup>2</sup> et enfin 58 m<sup>2</sup>. La taille des salles permet l'entraînement de plusieurs groupes en même temps conformément à la règle des 10 m<sup>2</sup> par personne.
- La circulation d'une salle de sport à l'autre/d'un atelier à l'autre permet de faciliter la circulation des différents groupes en rotation tout en respectant les normes de distanciation entre les groupes.
- Les salles de sport sont aérées régulièrement, si possible après chaque session de formation (15 minutes toutes les 45 minutes/60 minutes).
- Les poignées de porte encore en place sont nettoyées au minimum 2 fois par jour.

## 5. Forme d'entraînement de jeux et d'organisation

### 5.1 Respect des principes fondamentaux

- Respect des règles d'hygiène de l'OFSP.
- Une liste stricte des présences est établie pour faciliter le traçage en cas d'infection.
- La distance de 2 m n'a pas à être strictement appliquée en tout temps, mais le moniteur favorise autant que possible l'espacement entre les élèves.
- Le contenu des cours doit être adapté à une reprise lente et progressive.

- La composition habituelle d'un groupe d'élèves reste la même jusqu'à la fin de l'année scolaire pour faciliter un éventuel traçage en cas d'infection déclarée.
- Un lavage correct des mains est préférable à l'utilisation d'un désinfectant
- Les enfants de moins de 10 ans ne doivent utiliser des désinfectants que s'ils ne peuvent se laver les mains.
- Sur demande, un masque de protection peut être fourni à l'accompagnant/parent d'un enfant participant à un cours (baby-gym)
- Les déchets sont évacués quotidiennement

## 5.2 Principes de base d'entretien du matériel

- Avant et après chaque session de formation, les élèves se lavent les mains.
- Les cours de cirque KUL sont basés sur le principe de la rotation, les tapis sont désinfectés tous les jours.
- Les objets "partagés", les accessoires et engins sont lavés/désinfectés avant chaque utilisation si possible.
- Si un accessoire ou engin ne peut pas être désinfecté, le lavage ou la désinfection des mains est demandé avant et après son utilisation en se rendant aux toilettes ou en utilisant le gel disponible dans chaque salle.
- S'il y a une plaie ouverte, l'engin est isolé et désinfecté par le formateur à l'aide d'un désinfectant.

## 6. Responsabilité de la mise en œuvre sur le terrain

Le concept a été développé par le groupe de travail composé des formateurs de cirque de Kids Up Lausanne, de la directrice et de la directrice adjointe.

La directrice adjointe est responsable de la planification, de la mise en œuvre et de la communication du concept de protection, ainsi que de sa validation.

Les parents sont informés du présent protocole (partie spécifique) et leur accord leur est demandé.

Les règles de l'OFSP seront affichées à l'entrée des locaux.

Le groupe de travail est responsable de l'organisation des mesures dans la zone d'accès : zones d'attente, marquage des distances, protocoles d'accès.

Les formateurs s'engagent à :

- Remplir les conditions demandées et à les mettre en œuvre en respectant à tout moment les consignes demandées
- Éviter les risques inutiles (prévention des blessures)
- Effectuer le suivi de formation (annexe 1)
- Compléter la liste de présence des enfants (liste des présences) pour assurer un traçage

Tous les participants (ou représentants) s'engagent à :

- Respecter les règles de distance et d'hygiène applicables
- Confirmer par mail ou questionnaire qu'elles adhèrent au concept de protection de manière solidaire et avec un degré élevé de responsabilité personnelle

## 7. Communication du concept de protection

- ✓ Affichage du concept à l'entrée de KUL et des recommandations OFSP
- ✓ Envoi à tous les moniteurs
- ✓ Expédition des conditions accès, déroulement et contenu spécifique aux membres
- ✓ Briefing personnel (par vidéophone ou sur place) avec toutes les personnes concernées
- ✓ Information pour les formateurs et les gestionnaires
- ✓ Informations destinées aux autres employés, aux membres du conseil d'administration

Si les mesures ne peuvent pas être mises en œuvre ou si des ajustements sont nécessaires, la direction peut arrêter les activités immédiatement.

# Formation des moniteurs au protocole

Le formateur ou un préposé à l'enregistrement note les participants.

## Lieu, heure, date:

	Prénom	Nom	Numéro de téléphone ou adresse électronique
1er			
2 <sup>e</sup>			
3 <sup>e</sup>			
4 <sup>e</sup>			
5			

(1) Créé le 02 mai 2020 par le groupe de travail "Concept de protection" de la Table ronde des écoles de cirque et des cirques pour enfants et repris en français pour la FSEC.

## Autres liens vers des documents utiles

- Règlement personnes vulnérables (statut 30.4.2020) en annexe 6 : <https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20200744/202004300000/818.101.24.pdf>
- Affiche BAG "Comment nous nous protégeons" : [https://www.bag.admin.ch/dam/bag/de/dokumente/cc/Kampagnen/covid-19/covid-19-plakat-rot.pdf.download.pdf/poster\\_new\\_coronavirus\\_so\\_schuetzen\\_wir\\_uns.pdf](https://www.bag.admin.ch/dam/bag/de/dokumente/cc/Kampagnen/covid-19/covid-19-plakat-rot.pdf.download.pdf/poster_new_coronavirus_so_schuetzen_wir_uns.pdf)
- Affiche Swiss Olympic "Mesures de protection pour le sport" : [https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:e53064cb-2ccb-4641-9464-1199574068c8/Corona\\_Verhaltensrechte\\_A4\\_4c\\_D\\_def.pdf](https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:e53064cb-2ccb-4641-9464-1199574068c8/Corona_Verhaltensrechte_A4_4c_D_def.pdf)
- Informations du VST sur le virus corona : <https://www.stv-fsg.ch/de/ueber-den-stv/informationen-corona-virus.html>
- Exigences cadres Concepts de protection de Swiss Olympic : [https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:09f15bac-72f4-4097-ae64-e4f357c7f064/Rahmenvorgabe\\_Schutzkonzepte.pdf](https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:09f15bac-72f4-4097-ae64-e4f357c7f064/Rahmenvorgabe_Schutzkonzepte.pdf)